

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

CONSEIL DES COMMISSAIRES

Séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, tenue le mardi 11 mai 2004 à 19 h 30, à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

PRÉSENCES

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Maryse Chevalier, Ginette Cyr, Paola De Monte, Lyne Deschamps, Jeanne d'Arc Duval Paquette, Sandra East, Paule Fortier, Lise Landry, Thérèse Lessard, Maureen Pagé, Rita-Thérèse Poisson, Guylaine Richer et Johanne Roy, MM. Daniel B. Bisson, Normand Chalifoux, André Contant, Benoît Gagnon, Jocelyn Gardner, Claude Girard, Normand Lemay, Alain Portelance et Alain St-Jean, tous commissaires, ainsi que MM. Denis Claude Blais et Claude D'Amour, commissaires-parents.

Aussi présents : Mme Lise Lavoie-Gauthier, dir. gén., MM. Michel Gratton, dir. aff. corp. comm., Richard Chaurest, dir. gén. adj., Jean-François Lachance, dir. gén. adj., Yvon Truchon, dir. gén. adj., Michel Laliberté, dir. adj. aff. corp. et comm. et Me Pierre Daviault, cons. jur. Lavery de Billy.

Mme Marinella De Oliveira a prévenu de son absence.

OUVERTURE

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Paule Fortier, présidente.

PROCÈS-VERBAUX

Résolution no. CC-040511-1889

Il est proposé par M. Normand Lemay

D'ADOPTER tel quel le procès-verbal de la séance ordinaire du 27 avril 2004 ;

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2004 avec la correction suivante :

- p. 1074 : corriger l'orthographe des noms suivants : M. Jocelyn Gardner et M. Claude d'Amour.

Adopté

QUESTIONS DU PUBLIC

M. Jean-Pierre Blondin, président du conseil d'établissement de la Polyvalente Sainte-Thérèse, dépose une résolution de cet organisme qui demande de suspendre l'application de la résolution du conseil des commissaire sur l'acte d'établissement de l'école de la Relance. Il soulève également quelques questions sur les travaux du comité mis sur pied pour évaluer le service.

La présidente invite le directeur général adjoint responsable, M. Richard Chaurest, à apporter des précisions sur le dossier.

Mme Danièle Laramée, parent membre du conseil d'établissement de la Polyvalente Sainte-Thérèse, dépose une pétition contre les coupures de postes à cette école.

M. Alain Bélair, vice-président du Syndicat du personnel de soutien (CSN), questionne également les commissaires sur les coupures de postes.

Mme France Bienvenue, éducatrice spécialisée, questionne les effectifs du siège social de la Commission scolaire et les ressources qui y sont consacrées.

M. Michel Roussel, parent de la Polyvalente Sainte-Thérèse, fait part de ses inquiétudes face à de nouvelles coupures dans l'avenir.

La présidente invite la directrice générale, Mme Lise Lavoie-Gauthier, et le directeur général adjoint responsable des ressources financières, M. Yvon Truchon, à apporter des réponses aux questions soulevées.

ORDRE DU JOUR

Résolution no. CC-040511-1890

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour, lequel comprend les sujets suivants en plus des points statutaires :

5. Rapport du comité sur l'appréciation du rendement de la directrice générale et contrat (huis clos);
- 6.1 Calendriers scolaires 2004-2005 de la formation en milieu carcéral - adoption pour consultation;
7. Taux d'intérêt sur la taxe scolaire;
8. Appartenance à l'ACSRLL;
9. Désignation d'un délégué officiel et d'un substitut à l'assemblée générale de la Société GRICS;
- 10.1 Consultation de la FCSQ sur la démocratie scolaire;
- 10.3 Compte rendu du comité consultatif de transport du 28 janvier 2004;
- 10.4 Compte rendu de la commission d'étude administrative du 16 mars 2004;
- 10.5 Procès-verbaux du comité ÉHDAA du 16 février et du 15 mars 2004;
- 11.1 Jeux du Québec (Mme Johanne Roy);
- 11.2 Réponse au sondage de la FCSQ sur la Loi sur les élections scolaires;
- 12.1 Procès-verbaux du comité de parents du 5 février et du 11 mars 2004;
- 13.1 Fermeture de General Motors;
- 13.2 Session d'évaluation et de planification du conseil des commissaires;
- 14.1 Construction d'écoles;
- 14.2 Réaction aux règles budgétaires M.E.Q.;
- 18.1 Visite de la Lieutenant Gouverneure du Québec;
- 18.2 Mise à jour no. 10 – Recueil de gestion;
- 18.3 Félicitations;
- 18.4 Message de Mme Marinella De Oliveira.

Adopté

CALENDRIERS SCOLAIRES 2004-2005 DE LA FORMATION EN MILIEU CARCÉRAL - CONSULTATION

Résolution no. CC-040511-1891

ATTENDU que l'article 252 de la Loi sur l'instruction publique stipule que la Commission scolaire établit le calendrier scolaire des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes, en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique;

ATTENDU que l'article 254 de cette même loi stipule que le calendrier scolaire est objet de consultation auprès des enseignants;

ATTENDU la recommandation de la direction de la formation continue et de la formation professionnelle ainsi que des directions de centre;

ATTENDU le résultat des discussions tenues avec le Service correctionnel du Canada, le ministère de l'Éducation et les directions des pénitenciers;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude éducative;

Il est proposé par Mme Rita-Thérèse Poisson

D'ADOPTER, aux fins de consultation auprès des groupes concernés, les projets de calendriers scolaires 2004-2005 pour la formation en milieu carcéral;

DE DEMANDER le retour des avis pour le 28 mai 2004;

DE VERSER lesdits documents au répertoire des présentes sous la cote 321.

Adopté

TAUX D'INTÉRÊT SUR LA TAXE SCOLAIRE

Résolution no. CC-040511-1892

ATTENDU l'article 316 de la Loi sur l'instruction publique;

Il est proposé par M. Daniel B. Bisson

DE MAINTENIR à 15% le taux d'intérêt sur la taxe scolaire de l'année 2004-2005.

Adopté

DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ OFFICIEL ET D'UN SUBSTITUT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ GRICS

Résolution no. CC-040511-1893

ATTENDU que la Commission scolaire est membre de la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires (GRICS) et que le contrat de participation stipule que la Commission scolaire doit nommer un délégué officiel pour la représenter et agir en son nom;

Il est proposé par Mme Thérèse Lessard

QUE M. Yvon Truchon, en sa qualité de directeur général adjoint, soit et est par la présente nommé délégué officiel de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles à toute assemblée générale régulière ou spéciale de la Société GRICS et y exerce tous les pouvoirs inhérents;

QU'EN cas d'incapacité d'agir du délégué officiel, Monsieur Jean-François Lachance soit et est par la présente nommé délégué officiel substitut à toute assemblée générale régulière ou spéciale de la Société GRICS avec le même mandat;

QUE la présente résolution annule et remplace toute autre résolution ayant pour objet la nomination d'un délégué officiel à l'assemblée générale de la Société GRICS.

Adopté

TRANSMISSION À LA FCSQ – LOI SUR LES ÉLECTIONS SCOLAIRES

Résolution no. CC-040511-1894

ATTENDU les commentaires reçus des membres du conseil des commissaires sur le document de consultation de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) relativement à la Loi sur les élections scolaires;

ATTENDU l'échéancier du 11 mai 2004 pour le dépôt des avis à la Fédération des commissions scolaires du Québec;

Il est proposé par M. Alain St-Jean

DE TRANSMETTRE à la Fédération des commissions scolaires du Québec la synthèse des avis reçus des membres du conseil des commissaires sur la Loi sur les élections scolaires;

DE VERSER ledit document au répertoire des présentes sous la cote 322.

Adopté

SUSPENDRE LA SÉANCE

Résolution no. CC-040511-1895

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

DE SUSPENDRE la séance pour quelques minutes.

Adopté

Il est 21 h 20.

HUIS CLOS

Résolution no. CC-040511-1896

Il est proposé par M. Claude Girard

DE REPRENDRE les délibérations à huis clos.

Adopté

Il est 21 h 35.

Les directeurs généraux adjoints quittent leur siège à 21 h 35.

La directrice générale et le secrétaire général s'absentent de leur siège durant le huis clos.

Mme Thérèse Lessard quitte son siège à 23 h 15.

REPRISE DE LA SÉANCE

Résolution no. CC-040511-1897

Il est proposé par M. Alain St-Jean

DE REPRENDRE les délibérations en séance publique.

Adopté

Il est 23 h 45.

RETRAITE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Résolution no. CC-040511-1898

ATTENDU que madame Lise Lavoie-Gauthier est admissible à sa pleine retraite;

ATTENDU la démission présentée par madame Lise Lavoie-Gauthier effective le 28 mai 2004;

ATTENDU le droit de madame Lise Lavoie-Gauthier au versement d'une prime de séparation à titre de directrice générale démissionnaire, tel que prévu au Règlement sur les conditions d'emplois des gestionnaires des commissions scolaires;

Il est proposé par Mme Rita-Thérèse Poisson

DE PRENDRE acte de la démission de madame Lise Lavoie-Gauthier;

DE VERSER à madame Lise Lavoie-Gauthier, une prime de séparation équivalente à 6 mois de traitement;

DE REMERCIER madame Lise Lavoie-Gauthier pour ses excellents services.

Adopté

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution no. CC-040511-1899

Il est proposé par M. Normand Lemay

DE LEVER la séance.

Adopté

Il est 0 h 50.

Paule Fortier, présidente

Michel Gratton, secrétaire général